



CTPD du 06 mai 2011

COMPTE-RENDU

Ce vendredi 6 mai s'est tenu un CTPD avec à l'ordre du jour :

- ✓ le compte-rendu d'exécution du budget 2010 et le budget prévisionnel 2011 ;
- ✓ un point sur l'implantation physique des agents transférés de BELLEU à SOISSONS.

La CGT Finances Publique Aisne était représentée par Marie-Pierre BOREL, Olivier LEFEVRE, Patricia MOREAU, Christine DREYER, Yan RUDER et Jean-Luc THEVENIN.

Concernant **l'exécution du budget 2010**, ce sont en fait deux budgets qui nous ont été présentés, celui de l'ex-DSF et celui de l'ex-TG, puisque la fusion n'est intervenue qu'au 1^{er} novembre 2010. A titre liminaire, nous avons constaté que le budget de l'ex-TG était nettement moins détaillé que celui de l'ex-DSF et nous nous en sommes indignés. Il nous a été répondu que cette différence provenait des logiciels utilisés ...

Nous avons demandé des explications sur certains points, notamment :

- un dépassement des frais de nettoyage des locaux budgétés par l'ex-DSF. Il nous a été répondu que ce dépassement avait été engendré par le recours à ONET en remplacement de deux Berkanis. Nous avons dénoncé une nouvelle fois le coûteux recours à ONET, d'autant-plus que la qualité des prestations n'est pas au rendez-vous (*CF compte-rendu du CTPD du 29/04/2011*). L'Administration nous a indiqué que le surcoût pour la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) était compensé par des économies au Titre II (traitements des personnels).
- un dépassement des indemnités de remboursement kilométrique budgétées par l'ex-DSF. Pour certaines missions, l'acquisition de voitures de fonction serait nettement plus judicieuse, d'autant-plus qu'avec l'absence de revalorisation de ces indemnités alors que le prix des carburants flambe, les agents appelés à se déplacer perdent de l'argent ! La Présidente nous a indiqué que la politique budgétaire de l'Etat consistait plutôt à se débarrasser des véhicules de fonction ...
- nous avons rebondi sur ce point et exigé que dans ce cas, à l'instar du barème fiscal pour les frais réels, les indemnités kilométriques versées aux agents soient rapidement revalorisées de manière conséquente. Il est en effet inadmissible que les agents, dont la baisse de pouvoir d'achat est constante depuis des années, perdent en outre de l'argent en se déplaçant au profit de leur employeur ! Même si la décision n'est pas du ressort du CTPD, nous avons vigoureusement demandé à ce que cette revendication légitime remonte à la Centrale.
- dans le budget de l'ex-TG, nous avons constaté un dépassement de 125 % des dépenses en matériel informatique. Il nous a été répondu qu'il s'agissait d'un rattrapage permis par des économies sur d'autres postes, du retard ayant été pris les années précédentes.

Pour le **budget prévisionnel 2011**, l'Administration reconnaît elle-même qu'il est particulièrement contraint puisqu'il est en diminution de 4,9 % !

Des économies devront être réalisées sur les fluides, l'affranchissement, les fournitures, l'informatique, les travaux immobiliers ... bref, quasiment sur tous les postes !!!

En matière d'affranchissement, la DDFiP de l'Aisne prévoit de centraliser le plus possible les envois pour bénéficier des tarifs « Ecopli » dégressifs. Nous avons demandé si la centralisation serait départementale, mais heureusement, l'Administration a répondu par la négative. Le regroupement des envois gardera une logique géographique. Nous avons toutefois émis des inquiétudes sur l'allongement des délais, puisque des dysfonctionnements ont été constatés sur certains postes de la résidence de LAON (qui expérimentent cette mesure d'économie depuis avril 2010) ...

Pour faire des économies en matière de fournitures, l'Administration prévoit de poursuivre sa politique de remplacement des imprimantes individuelles par des multifonctions partagées. Nous lui avons fait préciser

que ces remplacements n'interviendraient que *là où c'est possible*, c'est-à-dire dans les services qui s'y prêtent.

Des économies seront également réalisées sur l'agencement des locaux et les travaux immobiliers. Pas de gros travaux en 2011, mais uniquement de l'entretien courant et des petites réparations ... De même, il n'est pas prévu de remplacement de matériel informatique cette année puisque le parc de la DDFIP est relativement récent.

En raison de la diminution constante des moyens, qui se traduit cette année par une nouvelle diminution de près de 5 % de la DGF (avec toutes les conséquences sur les conditions de travail et de vie au travail des collègues), les représentants de la CGT Finances Publiques 02 se sont abstenus lors du vote sur le budget prévisionnel 2011.

Alors que la CGT Finances Publiques n'avait de cesse de demander la tenue d'un CTPD au sujet de la fermeture de la Trésorerie SPL de BELLEU et du transfert de ses missions et de ses agents à SOISSONS, l'ordre du jour ne comportait qu'un « **point sur l'implantation physique des agents** » !!!

A l'origine, la fermeture de la Trésorerie SPL de BELLEU devait être couplée avec l'ouverture d'une Trésorerie « hospitalière » dans les locaux du Centre Hospitalier de SOISSONS. L'opération devait être neutre en matière de locaux. Les bureaux libérés par le secteur « hôpital » de la Trésorerie de SOISSONS devaient être repris par les agents de BELLEU. En raison de la loi « Hôpital, patients, santé et territoires », la Centrale a décidé de surseoir à la création de la Trésorerie « hospitalière » ... mais pas à la fermeture et au transfert de BELLEU ...

... si bien que les locaux de la Cité Administrative de SOISSONS ne permettent raisonnablement pas d'accueillir les collègues et encore moins la documentation et les archives de BELLEU. Les plans présentés par la Direction sont en totale décalage avec la réalité et avec ce qui se produira indéniablement : des agents entassés -largement en dessous du ratio « m² / agent »- et aucune place disponible pour leurs archives (la Trésorerie de SOISSONS déborde déjà avec les siennes).

Le transfert est prévu en deux temps : 2 agents au 1^{er} juillet, puis 3 agents au 1^{er} septembre. Ces derniers se chargeront exclusivement des comptes de gestion, l'ensemble des autres missions intégrant SOISSONS dès le 1^{er} juillet. La CGT aurait trouvé plus judicieux de transférer l'ensemble des agents et des missions au 1^{er} septembre, ce transfert en deux temps n'ayant aucune justification ...

En outre, aucune information du CTPD n'a été faite en matière de flux d'usagers, de charges de travail, de flux téléphonique ...etc. Nous en venons à supposer que notre Administration locale elle-même ne s'est pas livrée à cette réflexion !

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques Aisne a une nouvelle fois exigé la tenue d'un CHS suivi d'un « vrai » CTPD au sujet de cette opération, afin que l'ensemble des points relatifs à ce transfert soit étudié paritairement. Finalement, la Présidente a accédé à notre demande : l'inspecteur « hygiène et sécurité » rendra un avis et un CHS sera convoqué sur le sujet, suivi d'un CTPD.

Bien évidemment, nous veillerons à ce que cet engagement soit respecté, de même que celui de la tenue de CAP locales pour l'affectation des agents de BELLEU ... Affaire à suivre !

En **questions diverses**, nous avons interrogé l'Administration sur le bénéfice de la « prime de mobilité suite à restructuration » pour les agents de BELLEU. Il ressort que sur les 5 agents transférés, seul un voit la distance domicile – lieu de travail augmenter. Mais en raison de son départ en retraite avant un délai d'un an, il ne peut y prétendre.

Nous avons également rappelé que selon une note récente, les agents « recouvrement » des SIP amenés à participer aux horaires d'ouverture élargis pour la campagne IR devaient bénéficier d'ACF spécifiques. L'Administration a fait mine (?) de ne pas être au courant ... mais nous saurons lui rappeler cette disposition si le cas de figure se présente ... !

La séance, débutée à 9h30, s'est achevée à 13h00.

SOISSONS, le 06 mai 2011.